
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LES SIEGES

SEANCE DU 25 avril 2023
CONVOCATION DU 21 avril 2023

PROCÈS VERBAL

En préambule, le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Didier LANGLOIS, Conseiller Municipal, lettre reçue par mail le 25 avril 2023 à effet immédiat.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du conseil de la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Antoine BARBIRATI, Maire.

Sont présents : M. MARANDEL Hervé, Mme HARDY Marie-Line, M. GOURREAU Fabrice, maire-adjoints, M. CHEVALIER Philippe, M. CALLEWAERT Anthony, Mme CANESTRARO Jocelyne, M. BUIS François, M. FONTAINE Raymond, M. BOURNONVILLE Gérald conseillers.

Formant la majorité des membres en exercice

M. MARANDEL Hervé est élu secrétaire de séance.

L'ordre du jour étant le suivant :

- * Approbation du procès-verbal en date du 28 mars 2023,
- * Devis portes boulangerie annule et remplace DCM 2023-24,
- * Vote des budgets 2023 annule et remplace DCM 2023-18,
- * Demandes de subventions,
- * Devis barnums,
- * Questions diverses.

Ouverture de la séance à 18 heures 30.

*** Approbation du procès-verbal en date du 28 mars 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2023 a été approuvé à l'unanimité.

2023-26. Devis porte boulangerie annule et remplace DCM 2023-24**7.10 Divers**

Monsieur le maire explique au conseil municipal, que le devis de l'entreprise Menuiseries Me.Ge.Bat, choisi lors du dernier conseil municipal, a été complété par une deuxième porte, à la demande des conseillers. L'entreprise Menuiseries Me.Ge.Bat nous a envoyé le devis n°230300829 pour 3 982 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis n° 230300829 de l'entreprise **Menuiseries Me.Ge.Bat** pour **3 982 € TTC**.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2023-27. Vote des budgets 2023 annule et remplace DCM 2023-18**7.1.2 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion**

Suite à des problèmes d'amortissements, vu avec la trésorerie, sur le budget eau et assainissement il a lieu de revoter les budgets rectifiés.

1. COMMUNE**Dépenses de Fonctionnement****Par Chapitre**

Chapitres	Budget Primitif 2022	Mandats émis en 2022	Proposition Budget primitif 2023
011- Charges à caractère général	268 715,71 €	114 703,37 €	306 841,75 €
012- Charges de personnel	119 933,00 €	118 878,71 €	127 150,00 €
014- Atténuations de produits	34 521,00 €	34 521,00 €	34 521,00 €
65- Autres charges de gestion courante	67 226,00 €	57 019,10 €	86 459,09 €
66- Charges financières	4 078,57 €	4 078,57 €	3 536,68 €
67- Charges exceptionnelles	800,00 €	50,00 €	3 200,00 €
022- Dépenses imprévues fonct.	40,50 €	- €	- €
023- Virement à la section d'investissement	81 205,85 €	- €	111 607,71 €
Total	576 520,63 €	329 250,75 €	673 316,23 €

Recettes de Fonctionnement**Par Chapitre**

Chapitres	Budget Primitif 2022	Titres émis en 2022	Proposition Budget primitif 2023
002- Exédent de fonctionnement reporté	189 124,63 €	- €	232 471,29 €
013- Atténuations de charges	400,00 €	339,95 €	100,00 €
70- Produits des services	70 009,00 €	88 329,70 €	114 002,78 €
73- Impôts et taxes	196 751,00 €	202 585,48 €	200 860,00 €
74- Dotations et participations	94 729,00 €	115 601,66 €	100 439,03 €
75- Autres produits de gestion courante	25 502,00 €	25 259,77 €	25 502,00 €
76- Produits financiers	5,00 €	2,34 €	5,00 €
77- Produits exceptionnels	- €	737,93 €	- €
Total	576 520,63 €	432 856,83 €	673 380,10 €

Dépenses d'investissement

Par Chapitre

Chapitres	Budget Primitif 2022	Mandats émis en 2022	RAR 2022	Proposition Budget primitif 2023	Proposition finale 2023
20- Immobilisations incorporelles	34 926,74 €	11 109,08 €	10 000,00 €	18 500,00 €	28 500,00 €
204- Subventions d'équipement versées (assainissement)	17 328,72 €	- €	- €	17 747,19 €	17 747,19 €
21- Immobilisations corporelles	52 459,50 €	23 337,86 €	10 000,00 €	63 630,00 €	73 630,00 €
23- Immobilisations en cours	430 000,00 €	357,60 €	150 000,00 €	5 000,00 €	155 000,00 €
16- Remboursement d'emprunts	18 763,63 €	17 623,63 €	- €	19 305,52 €	19 305,52 €
041- Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €	- €
Total	553 478,59 €	52 428,17 €	170 000,00 €	124 182,71 €	294 182,71 €

Recettes d'investissement

Par Chapitre

Chapitres	Budget Primitif 2022	Titres émis en 2022	RAR 2022	Proposition Budget primitif 2023	Proposition finale 2023
001- Excédents reportés	89 165,70 €	- €	- €	109 740,58 €	109 740,58 €
13- Subventions d'investissement	315 478,00 €	- €	- €	9 485,00 €	9 485,00 €
16- Emprunts et dettes assimilées	1 140,00 €	- €	- €	1 140,00 €	1 140,00 €
10- Dotations fonds divers réserves	66 489,04 €	73 003,05 €	- €	62 209,42 €	62 209,42 €
041- Opération patrimoniales	- €	- €	- €	- €	- €
021- Virement de la section de fonctionnement	81 205,85 €	- €	- €	111 607,71 €	111 607,71 €
Total	553 478,59 €	73 003,05 €	- €	294 182,71 €	294 182,71 €

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2023 de la commune, équilibré en recettes et dépenses à :

Section de fonctionnement : 673 380,10 €

Section d'investissement : 294 182,71 €

2. Assainissement**FONCTIONNEMENT**

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
002/002	Déficit fonctionnement reporté	Fonc.	D				0,00 €	12 590,07 €	12 590,07 €
622/011	Rem. d'intermédiaires et honor.	Fonc.	D				0,00 €	1 560,00 €	1 560,00 €
6811/042	Dotations aux amortissements su	Fonc.	D				1 227,51 €	1 303,22 €	1 303,22 €
7741/77	de la collectivité de rattachement	Fonc.	R				0,00 €	13 732,09 €	13 732,09 €
777/042	Quote-part des subv. d'inv. v..	Fonc.	R				0,00 €	1 721,20 €	1 721,20 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	1 227,51 €	15 453,29 €	15 453,29 €
Recettes	0,00 €	15 453,29 €	15 453,29 €
Différence (D-R)	1 227,51 €	0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
001/001	Déficit antérieur reporté	Invest.	D				0,00 €	17 329,21 €	17 329,21 €
131/13	Subventions d'équipement	Invest.	R				0,00 €	17 747,19 €	17 747,19 €
1391/040	Subventions d'équipement	Invest.	D				0,00 €	1 721,20 €	1 721,20 €
28156/040	Matériel spécifique d'exploit.	Invest.	R				1 227,51 €	1 303,22 €	1 303,22 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	0,00 €	19 050,41 €	19 050,41 €
Recettes	1 227,51 €	19 050,41 €	19 050,41 €
Différence (D-R)	-1 227,51 €	0,00 €	0,00 €

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2023 de la commune, équilibré en recettes et dépenses à :

Section de fonctionnement : 15 453,29 €

Section d'investissement : 19 050,41 €

2023-28. Demandes de subventions**7.5 Subventions**

Suite à la décision du conseil municipal d'aménager une plateforme DECI d'un montant estimé à 11 480 € HT, à l'étang rue du stade, il a lieu de faire les demandes de subventions nécessaires au village de « l'Yonne plus » et à la DETR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DEMANDE** que le nécessaire soit fait dans ce sens.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2023-29. Devis barnums**7.10 Divers**

Suite à l'acceptation du conseil municipal pour que la CCVPO fasse une commande groupée pour l'achat de barnum, le conseil avait demandé 4 barnums, le devis reçu n°DV052022 est de 3 358,51 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis n°DV052022 à 3 358.51 € TTC.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires.

***Questions diverses :**

- Ancien matériel obsolète boulangerie dans la grange : L'ancien matériel de la boulangerie constaté obsolète sera évacué par M. MASSON.
- Employé communal : L'annonce pour le nouvel employé communal est en ligne, sur emploi territorial, sur Facebook et Panneau Pocket, il est aussi au panneau d'affichage de la mairie.
- Clim épicerie : M. BOURNONVILLE demande où en sont les travaux pour la clim de l'épicerie, M. le maire répond que le matériel est en commande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

N°DCM	Objet	Nomenclature
2023-26.	Devis portes boulangerie annule et remplace DCM 2023-24	7.10 - Divers
2023-27.	Vote des budgets 2023 annule et remplace DCM 2023-18	7.1.2 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion
2023-28.	Demandes de subventions	7.5 Subventions
2023-29.	Devis barnums	7.10 - Divers